

LE ROUBAIX-TOURCOING

La Conférence de Folkestone

La Réparation des Dommages

Les résultats de la conférence de Hythe-Folkestone, où les chefs des gouvernements français et anglais se sont réunis, sont de nature à éclaircir la situation, un peu embrouillée des rapports franco-britanniques.

Après San-Remo, qui marquait un premier succès diplomatique pour la France, Folkestone enregistre un nouvel accord entre les Alliés, quelque peu ambigu, depuis l'occupation de Francfort.

Et cet accord a un prix tout particulier pour nous, puisqu'il porte presque uniquement sur la réparation des dommages de guerre.

L'Angleterre et la France consentent à la fixation d'un montant minimum de la dette de l'Allemagne. C'est une solution de bon sens et de portée pratique. Il a été trop longtemps de bon ton de dire: l'Allemagne paiera, mais depuis un an, les Alliés ne lui ont point dit ce qu'elle aurait à payer.

Nous avons besoin d'argent et non de promesses pour la reconstruction de nos régions dévastées. Le paiement rapide des sommes dues par l'Allemagne à nos alliés, permettra de donner satisfaction aux légitimes demandes de nos sinistrés.

En termes choisis et nets, le défenseur rappelle les plus sombres heures de la rédition. Il termine par cette belle prière: «Rendez à vos camarades, à ces officiers malheureux mais qui n'ont pas été coupables, la place qui leur revient dans la belle armée de la victoire.»

Des applaudissements couvrent les derniers mots de M. Luchaire.

LA DEFENSE

Defenseurs de Maubeuge

Paris, le 17 mai. — La vingt et unième audience est ouverte à 14 heures.

Le général Legrand présente la défense technique de son ami le général Fournier qui n'a accepté cette tâche que parce qu'il juge que le gouvernement de Maubeuge a fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour la défense de la place.

Le général Legrand après avoir discuté point par point les charges de l'accusation termine par cette noble prière: «Je fais appel à votre justice seule. Vous ne pouvez rendre qu'arrêt et tant qu'il n'y a pas été il y a l'honneur. Cet arrêt est attendu par la France entière. Les défenseurs de Maubeuge n'ont pas démenti de leurs devanciers de la grande révolution.»

Me Aubépin défenseur du général Ville commença sa plaidoirie en ces termes: «Lorsque le général Ville fut prisonnier, les Allemands le traitèrent particulièrement en gentleman. Il connaît les camps de prisonniers, les prisons et les cellules. Les Allemands l'avaient même menacé du Conseil de guerre, ils osèrent le traduire devant le tribunal répressif. Cette tristesse lui fut épargnée et c'est en France, à son retour de captivité que ce bon soldat fut comparé devant ses pairs. Tant pis pour ceux qui ont estimé que ce procès est nécessaire. La responsabilité de la chute de Maubeuge aurait dû être recherchée plus haut. Quoiqu'il en soit, donnez Messieurs que le suis fier de défendre un accusé comme lui devant des juges comme vous.»

En termes choisis et nets, le défenseur rappelle les plus sombres heures de la rédition. Il termine par cette belle prière: «Rendez à vos camarades, à ces officiers malheureux mais qui n'ont pas été coupables, la place qui leur revient dans la belle armée de la victoire.»

Des applaudissements couvrent les derniers mots de M. Luchaire.

Le Conseil National des Cheminots

a décidé la lutte à outrance

LA C. G. T. VA PRENDRE L'AVIS DU COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL

Vérités

J'ai indiqué ce que — depuis de longs mois — la C. G. T. avait soumis en vue de transformer le régime de la production. Personne ne pourra prétendre que ce programme d'ensemble destiné à répondre aux aspirations légitimes du monde du travail, ainsi qu'à donner à l'action ouvrière un but déterminé et précis, ne répondait pas aux besoins.

Donc, aujourd'hui, combien est dangereuse la division des efforts, surtout au moment où les milieux du grand patronat mènent avec ensemble une campagne de réaction obstinée.

N'est-il point légitime pour la classe ouvrière de s'opposer au maintien d'une liberté dont le grand commerce profite pour aggraver le mépris socialisme? Le combat la brigade des intérêts généraux du pays par les intérêts particuliers de quelques-uns; la classe ouvrière n'a-t-elle point raison en voulant faire disparaître ce régime qui consiste à ce que les richesses collectives restent la propriété d'une oligarchie et soient accaparées par une infime minorité dans la Nation?

Devons-nous pour obtenir ces résultats, faire une émeute de rues? Consultons notre conscience et faisons appel à la raison.

Nous avons toujours affirmé et devons conserver cette saine conception, qu'il ne faut pas seulement être capables de faire une émeute de rues ou d'organiser de stériles manifestations, mais qu'il faut être prêts, avant tout, à bien prendre en mains la direction de la production.

Nous traversons en ce moment une période d'évolution que doivent comprendre les ouvriers. S'il s'exercent des résistances sourdes, des menées souterraines, c'est aux travailleurs qu'il appartient de déjouer les pièges.

A Lille, un garde-champêtre fut assassiné en 1915

Un des assassins vient d'être condamné à 20 ans de travaux forcés

La cour d'assises de la Seine-Inférieure vient de juger un crime commis à Lille pendant l'Occupation.

Les quatre inculpés, Léon Van Gheluwe, tonnelier à Lille; Louis Deurweeder, mouleur à Croix; Edmond Suernick, glorieux à Lille; et Jules Meunier, bricoleur à Lille, ont été condamnés à mort, le 20 décembre 1915, de confinement à vie. Ils furent interdits par ordre de l'autorité allemande, de se déplacer à l'extérieur de la ville.

Le garde qui était chargé de la surveillance de ces quatre individus, fut assassiné par eux le 15 septembre 1915, dans le quartier de Saint-Maurice, à Lille.

Le garde qui était chargé de la surveillance de ces quatre individus, fut assassiné par eux le 15 septembre 1915, dans le quartier de Saint-Maurice, à Lille.

L'ASSASSINAT du vieux Dragueur

A la prison de Lille, l'auteur du crime de La Bassée fait montre d'une complète indifférence

On a pu s'étonner hier, par notre récit consacré de la mort tragique du vieux dragueur Lefebvre, d'apprendre que cet ouvrier était porteur d'une somme d'environ 6.000 francs.

Originaire de Lecouture, petite commune du canton de Béthune, on ne lui connaît plus que des parents, à Béthune, où il était employé à ses 55 ans, lorsqu'il avait été en lui les ardeurs juvéniles incitant aux folles dépenses passionnelles.

Sobriquet et économie, il vivait à peu de frais dans sa « drague », où il cuisinait ses repas sommaires et logeait sans souci des exigences brutes de propriétaires riches, en compagnie de son jeune compagnon de travail, son insouffrant et son volé.

En effet, après avoir abattu à coups de fusil son jeune compagnon de travail, Péron se rendit à la drague-successe amarrée dans le canal de La Bassée, à quelque cent mètres du bateau où il logeait avec Lefebvre, et cria dans la nuit: «Zidore, viens vite, j'ai quelque chose à te dire!»

La France va recevoir du charbon d'Angleterre

Londres, 17 mai. — Un accord a été conclu au sujet de la fourniture de charbon à la France.

Un fonctionnaire avait volé 50 francs

Bruxelles, 17 mai. — Le sous-chef de bureau Auguste Rokel, attaché au service de la maison du roi à Bruxelles, a été trouvé pendu la nuit dernière dans les combles du bâtiment.

Une gigantesque démonstration Syndicaliste

A LA HALLE AUX VOSNES 5.000 GREVISTES ONT AFFIRMÉ LEUR VOLONTÉ DE MENER LA LUTTE JUSQU'AU BOUT.

Les Boches coupables jugés par les leurs

LE TRIBUNAL N'A PU DÉCOUVRIR MATIÈRE A UNE SEULE MISE EN ACCUSATION!

Grève générale en perspective

Les membres des commissions administratives de tous les syndicats et de toutes commissions des syndicats textiles de la région Roubaissienne, réunis hier soir, à la « Paix » ont voté l'ordre du jour suivant: